



RELANCE DE L'ENTREPRENEURIAT COOPERATIF EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Etude réalisée sur la Coopérative de Développement Agro-pastoral de la Lubwe (CODAPAL) dans le Groupement Ntor, Territoire d'Idiofa, province du Kwilu en République Démocratique du Congo

¹NGOLOMINGI MAKAMBO FRANCK, ³KUVILA PROTAIS, ¹MBULUKU EDDY, ²KAKAY ELVIS

¹Institut Supérieur de Développement Rural de Mbeo, B.P.8251 KIN 1/RD.Congo,

²Institut Supérieur Pédagogique de Kilom

³Institut Supérieur Pédagogique d'Eolo

Summary:

The search for ways to achieve development is increasingly becoming a concern of all social strata. The lessons learned from cooperative entrepreneurship implemented in the Ntor Group in Kapia Sector, Idiofa Territory, Kwilu Province in the Democratic Republic of Congo by the Lubwe Agro-pastoral Development Cooperative (CODAPAL) directs research towards a revival of cooperative entrepreneurship based on new corrective bases with a view to boosting the economic development of this geographical area.

Keywords: Recovery, Cooperative entrepreneurship, Lubwe Agro-pastoral Development Cooperative (CODAPAL).

Résumé :

La recherche des voies pour parvenir au développement devient de plus en plus une préoccupation de toutes les couches sociales. Les leçons tirées de l'entrepreneuriat coopératif mis en place dans le Groupement Ntor dans Secteur Kapia, Territoire d'Idiofa, Province du Kwilu en République Démocratique du Congo par la Coopérative de Développement Agro-pastoral de la Lubwe (CODAPAL) oriente les recherches vers une relance de l'entrepreneuriat coopératif fondé sur des nouvelles bases correctives en vue de booster le développement économique de cette espace géographique.

Mots clés : Relance, Entrepreneuriat coopératif, Coopérative de Développement Agro-pastoral de la Lubwe (CODAPAL).

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.14882289>

1. INTRODUCTION

L'éveil de conscience sur la question du développement vers les années 1970 dans le secteur Kapia, Territoire d'Idiofa, province du Kwilu en République Démocratique du Congo a conduit les ruraux à l'entrepreneuriat coopératif.

Cette approche a engendré les entreprises coopératives où les coopérateurs arrivent à faire face à certains impératifs de la vie économiques et sociaux en se basant sur un système collectif.

Particulièrement, dans le groupement Ntor dans le secteur Kapia, vers les années 1980, il a été vu ce mouvement coopératif se développer et prendre de l'ampleur dans quelques villages grâce aux actions de la Coopérative de Développement Agro-Pastoral de la Lubwe en sigle CODAPAL, mais depuis 1990 rien ne marche encore suite à la faillite que celle-ci a connu.

Ainsi, pour se faire, nous nous posons les questions de savoir:

Pourquoi la première Coopérative qu'on a vu réussir dans le groupement Ntor a-t-elle échoué ?

Comment relancer encore l'entrepreneuriat coopératif dans ce milieu rural ?

Pour répondre à nos questions de recherche posées ci-haut, nous émettons les hypothèses suivantes :

La coopérative ayant connue de succès mais finalement a échoué c'est serait à cause de manque de rigueur et de transparence d'un côté, et l'absence des évaluations et de prise des décisions au moment opportun.

Il est possible de relancer les activités coopératives mais tout en corrigeant les insuffisances ayant conduit à l'échec la CODAPAL notamment le manque de rigueur, l'égoïsme des dirigeants, tout en se fondant sur la formation des coopérateurs, le choix des bons dirigeants et compter sur les efforts internes.

Cette étude vise à promouvoir l'entrepreneuriat coopératif local dans un contexte socioéconomique que traversent les populations locales en République Démocratique du Congo. Plus spécialement l'étude vise la relance des activités coopératives dans le groupement Ntor dans le secteur Kapia en République Démocratique du Congo.

2. METHODOLOGIE DU TRAVAIL

Nous sommes partis d'un questionnaire d'enquête que nous avons soumis pour avoir les informations relatives à notre sujet en utilisant une méthode et un certains nombres des techniques qui nous ont facilité la collecte des données

La méthode désigne l'ensemble des canons guidant ou devant guider le processus de production des connaissances scientifiques, qu'il s'agit d'observation, d'expérimentation ou du raisonnement. Nous avons dans cette recherche fait appel à la méthode analytique qui nous a aidés à comprendre les types de l'approche coopérative, choisi comme solution aux problèmes du groupement Ntor.

Ainsi, La méthode comparative, a permis à comparer les mécanismes de collaboration et d'exécution des projets à travers les coopératives, les moments forts de la CODAPAL et sa finalité en fin de dégager une conclusion.

Outre les méthodes, nous avons utilisé les techniques d'observation directe, l'interview et la technique documentaire.

Nous avons délimité notre recherche dans le temps et dans l'espace. Dans le temps elle concerne la période allant de 2018-2023. Dans l'espace, notre étude a été réalisée dans le groupement Ntor.

3. PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE (Groupement Ntor)

Le groupement ntor est l'un de quatre groupements qui constituent le Secteur Kapia, en Territoire d'Idiofa, Province du Kwilu, en République Démocratique du Congo. Il est implanté dans la partie Nord du Territoire. Par rapport au chef-lieu du Territoire, il se situe à 70 Km, et à plus au moins 200 Km de Kikwit, ville la plus proche.

Ce groupement connaît un climat tropical humide avec alternance de deux saisons à durée inégale à savoir la saison des pluies et la saison sèche.

En effet, la première débute normalement vers la première quinzaine du mois d'août pour s'éteindre vers la première moitié du mois de Mai. Elle est la plus longue que la seconde. Elle est entrecoupée par une petite sécheresse, de janvier à Février.

La saison sèche est marquée par l'absence des pluies et va de la seconde quinzaine de Mai jusqu'à la mi-Août.

4. RESULTATS

4.1. CONTEXTE

L'origine du mouvement coopérative qui a vu lieu dans le groupement Ntor dans le secteur Kapia est parti de la formation d'une coopérative appelée « CODAPAL » dont la création est une innovation du Développement Progrès Populaire, D.P.P. en sigle. (Un projet de développement du diocèse d'Idiofa). Pour INSUAN OBE-ONSA (1988 :6) le DPP d'Idiofa, lança en 1968, un programme communautaire afin d'encourager les membres associés surtout, en élevage de gros bétails. Et le 17 mars 1969, sous l'initiative des Abbés Banga-Banga et Nsung-nza que naîtra à Kasangunda une petite initiative locale de développement basée sur l'élevage de gros bétail. L'initiative a commencée avec 7 têtes bovines. Cette union va être dénommée « Kraal Central »

Mais faute d'organisation matérielle efficace et d'expérience dans le domaine de l'élevage de gros bétail, le manque de ressources sûres et surtout l'absence d'un personnel expérimenté, la jeune structure n'a pas connu une très bonne évolution du cheptel.

C'est ce qui a fait que, en 1974, certains membres se retirent du groupe. Le 24 mars 1984, une coopérative de développement Agros pastoral de Lubwe, CODAPAL en sigle, verra le jour au terme de l'arrêté régional du gouverneur de région de Bandundu, sous le N°09/84 par la lettre adressé à la CODAPAL sur N°5015/0076/AGRIDAL/DR/BDD/84, soumise aux dispositions du décret du 24 mars 1956.

La coopérative naît avec 31 membres fondateurs et 3 associations locales adhérents. Citons la pré-coopérative de Mô, celle de Lwa et de MUOKO, représentée chacune par un membre.

Cette coopérative a connu du succès jusqu'à atteindre au moins 300 bœufs. En dehors de l'élevage, la coopérative a développé d'autres activités rémunératrices notamment l'agriculture, et la scierie manuelle.

4.2. EVALUATION DES FACTEURS AYANT CONDUIT A LA REUSSITE ET OU A L'ECHEC

Sous ce point, notre évaluation consiste à analyser les facteurs ayant provoqués le succès au sein de cette organisation coopérative .pendant son bon moment d'exploit ensuite analyser aussi les facteurs ayant provoqués l'échec de cette coopérative se sachant bien qu'elle a connu une faillite.

4.2.1. LES FACTEURS AYANT CONDUIT A LA REUSSITE

- **Engagement des membres à l'innovation**

La création d'une coopérative dans le secteur Kapia dans les années 70 était une nouvelle vague remarquable pour laquelle les gens avaient beaucoup d'estimes ; c'est le cas également de CODAPAL.

Vers ces années (70) l'élevage de gros bétail n'était pas tellement rependu dans le territoire d'Idiofa, cependant, c'est un élevage qui avait capturé l'attention du public par son rendement. Le DPP qui est venu avec cette innovation sensibilisait la population sur la création des coopératives, et surtout il accordait des bêtes à ces coopératives à titre de métayage. C'est pour cela, le fait d'accueillir cette innovation dans le

groupement Ntor constituait d'abord un prestige aux membres de la coopérative avant même qu'ils ne voient les retombés.

En second lieu, c'est la production économique engendrée par cette élevage qui avait influencé l'économie des ménages des membres de ces coopératives qui ne dépendaient que des ressources limitées et uniques notamment l'agriculture familiale, la cueillette, et l'artisanat, cette innovation a produit de l'engagement auprès des membres coopérateurs.

- **L'enthousiasme du début basé sur la confiance**

Lorsque les gens se réunissent pour exercer à une activité qui n'est pas habituelle la grande question que les uns et les autres se posent c'est de savoir si tous ont la même vision, et si la confiance mutuelle existe.

Ce qui a fait la force de la réussite dans CODAPAL c'est cette confiance des uns envers les autres sur la nouvelle structure économique qui les unissait tous.

Plus part des membres affectifs de la CODAPAL sont les gens qui se connaissent personnellement et physiquement. Le choix des animateurs dans le conseil d'administration est un fruit du choix fait sur base de crédibilité qui leurs sont allouée. Le fait de voter un article sur la rotation des membres du conseil d'administration était un élément considérable. Les premiers avaient confiance à leurs remplaçants à tout moment que l'équipe arrivait à la fin de son mandat.

- **Une gestion saine et transparente**

Au début de ses activités, la CODAPAL (avec tous ses conseils d'administration qui se succédaient) mettait un accent particulier sur une bonne gestion caractérisée par une bonne administration et une comptabilité appréciée.

L'administration se basait sur la tenue régulière des réunions et la traçabilité sur toutes les opérations de l'action coopérative.

Les réunions du conseil d'administration se tenaient mensuellement, et à la fin de chaque exercice il y avait une assemblée générale ordinaire. Toutes ces réunions se passaient sur la vie de la coopérative. A la fin de chaque mois gérant était obligé de faire un compte rendu au conseil d'administration qui a son tour était habilité de réfléchir sur les problèmes courants et donnait la matière au gérant pour exécution.

Malgré que ces membres du conseil d'administration n'avaient pas beaucoup étudié, mais grâce à des formations supplémentaires qu'ils recevaient du DPP, ils faisaient un effort de bien tenir les cahiers d'activités, le cahier de caisse, et dresser les différents PV des réunions. C'est ce qui faisait que la coopérative avait une grande traçabilité.

- **Un pâturage approprié à ce type d'élevage et contrôle de cheptel.**

INSUAN, OBE-ONSA (1988 :9) renchérit en ces termes que « la mise en exploitation de pâturage de la CODAPAL se pratique selon un système rotatif. Il consiste au morcellement d'une superficie d'environ 350 ha en nombreuses parcelles que les animaux occupent alternativement-La CODAPAL dispose de deux points d'eau pour l'abreuvement de son bétail : Mbing-Mô et lac Mbulu. Le lac-Mbulu est le plus préféré car son eau est coulante, propre et claire. En plus, il se situe non loin des pâturages.

Les bêtes s'y abreuvent deux fois par jour : à midi et vers 15 heures. ».

- **Une main d'œuvre efficace**

L'élevage comme celui de gros bétail exige une surveillance régulière et des travaux d'aménagement de pâturage au moment opportun.

Pour ce faire, une main d'œuvre engagée est exigée à cet effet, et la CODAPAL avait cette main d'œuvre engagée.

Du côté technique et ouvrier, cette coopérative bénéficiait de la compétence de cinq (5) bouviers, un (1) vétérinaire et surtout de l'apport manuel de tous les membres de la coopérative qui sont appelés par leur

statut à contribuer à tout moment que le besoin s'exprime et cela en terme monétaire, moral, matériel, mais aussi physique. Dans les travaux d'aménagement de pâturage, de réfection du kraal, c'est tout le monde qui s'y adonnait.

- **Le souci d'atteindre un même objectif**

Quand l'aspiration est élevée, la tension se maintient et le besoin persiste, c'est le cas notamment de la CODAPAL, dont les membres avaient foi à un objectif commun. 90% affirment que le souci d'atteindre cet objectif constituait une forte base motivationnelle qui poussait tous et chacun à s'adonner aux activités de l'entreprise coopérative.

Une autre base motivationnelle qui les poussait à ce souci ultime de l'atteindre des objectifs c'est l'effort déjà consenti depuis le début des activités et les fonds déjà dépensés, car d'un commun accord chacun veut voir la coopérative réussir pour que les dépenses et les efforts engagés ne soient pas perdus, ou soit voués à l'échec. Comme chacun voulait voir la coopérative lui donner le plus valu, ainsi il devait cultiver en lui cet ardent souci matérialisé dans un engagement qui produit l'assiduité et la régularité.

- **Le respect de mandat**

La confiance accordée aux mandateurs de l'entreprise coopérative doit en principe produire en retour un crédit à ceux qui ont voté pour eux en respectant le mandat obtenu.

Pour la CODEPAL, le conseil d'administration était élu pour un mandat de trois ans une fois renouvelable.

85% des enquêtés nous renseignent que pendant les moments que la CODAPAL a brillé par des succès, le mandat de gérant et des autres membres du conseil d'administration étaient respectés et personne ne pouvait violer la durée déterminée. Et parce que le mandat était respecté personne ne pouvait en faire un objet d'inquiétude ou d'acharnement; se sachant bien que, après ceux-ci, viendra aussi mon temps.

4.2.2. LES FACTEURS DE L'ECHEC

La coopérative est tombée en faillite suite à ce qui suit :

- L'appropriation et le détournement du patrimoine, et le non- respect des accords avec les tiers
- Faible niveau d'instruction des membres du conseil d'administration. En majorité les membres du conseil d'administration de la CODAPAL n'avaient pas un niveau requis de formation capable de résister à la vague de recule.
- Les membres actuels sont les héritiers (les enfants) des membres fondateurs qui n'ont pas la vision de leurs pères. Nombreux parmi les pionniers n'étaient plus actifs, par conséquent avaient placé leurs héritiers pour continuer à leurs place, et ceux-ci n'avaient les mêmes sentiments que les pionniers.
- Pas un bon leader ayant l'esprit coopératif.

L'individualisme avait plus dominé l'esprit des dirigeants qui sont venus après les pionniers.

Voilà déclin de la CODAPAL. Malgré le déclin ou la faillite de la coopérative, on sait trouver à présent quelques bœufs.

4.3. CONDITIONS PREALABLES DE RELANCE DES COOPERATIVES

La relance des actions coopératives met accent sur trois conditions notamment les choix des bons leaders, la formation des membres, et la participation locale.

4.3.1. Le choix des bons leaders

Compte tenu des échecs enregistrés et détournement commis par plusieurs responsables ayant dirigé les entreprises sociales, sociétales à lucrative limitée, il sera question de faire un bon choix sur les candidats qui ont des valeurs morales avérées. Affirmons avec l'A. MUFER MBALA Florent, (stratégies pour le développement en milieu rural en R.D.C, p : 85) pour qui, aujourd'hui, il existe beaucoup d'animateurs formés à Mbeo ou dans d'autres centres de développement. Mais ils ont du mal à regrouper à nouveau la population dans des

coopératives, puisque plusieurs avant eux ont non seulement détourné les fonds des paysans, mais surtout ont obtenu des subventions extérieures ou étrangères, et les ont privatisées. ».

4.3.2. La formation des membres

Certains échecs en matière de développement sont attribués à l'ignorance des membres des structures concernées. Aucune relance ne pourrait être possible s'il n'y a pas une formation des membres d'une coopérative. Cette formation devra intervenir avant la constitution et pendant le déroulement des actions coopératives.

Lorsque nous parlons de l'avant, cette formation devra suivre après la animation et sensibilisation. D'abord, animer la population, car Il n'y a pas de développement sans animation. Le dictionnaire Larousse définit l'animation comme « l'ensemble des moyens et des méthodes mis en œuvre pour faire participer activement les membres d'une activité à la vie du groupe ».

S'inspirer du schéma classique de création de coopérative et veiller à la formation permanente des gestionnaires.

4.3.3. La participation locale

Tout développement doit commencer par la base, avec les efforts propres. L'aide extérieure n'a pour but que d'appuyer les efforts existants. Les mauvaises expériences des ONGD, Op, et coopératives dans les milieux ruraux ont prouvé que si ces initiatives n'ont pas marché entre autre c'est parce que leurs activités ont été extraverties.

C'est pourquoi, pour relancer les actions coopératives, la contribution locale doit rester le socle de toute initiative coopérative.

4.4. DISCUSSION

Pour Tiarina Mess(2024), Les principes coopératifs peuvent être considérés comme expression pratique de valeur qui sous-entend la collaboration au sein des coopératives, notamment, l'admission volontaire et ouverte à tous, Pouvoir démocratique exercé par les membres, Participation économique des membres, Education, formation et information. , Coopération entre les coopératives, Engagement envers la communauté.

La pérennité de l'action coopérative est corollaire d'une combinaison d'éléments qui font le dynamisme de l'entreprise coopérative. Comme évoqué ci-haut. Le succès de la CODAPAL n'a pas été durable par le fait que, en ces jours les actions de cette coopérative sont tombées en faillite.

Relativement à la littérature sus évoquée il se révèle que lorsque l'organisation coopérative sort des principes coopératifs, d'office, elle devient un club d'amis, géré selon les sentiments individuels et ou collectifs. Les principes coopératifs constituent jusqu'à la preuve du contraire un sous-bassement de toutes initiatives relatives à l'entreprise coopérative. Pour le cas de la CODAPAL quelques éléments supposent fournir une idée sur l'expérience de ladite coopérative. L'engagement et l'appui des membres, la confiance, la gestion saine, et la traçabilité sont des références inéluctables ayant conduit la CODAPAL au succès.

Par ricochet, l'individualisme, le manque de respect des lignes de conduite coopérative par les successeurs n'ayant pas la même vision que les pionniers, et l'absence d'une bonne organisation fondée sur la saine gestion et la transparence constituent une faiblesse majeure ayant conduit la CODAPAL à la chute.

Ainsi, la relance de l'action coopérative dans le groupement NTOR dans le secteur Kapia, ne pourrait pas être opérationnelle sans référence à cette ancienne coopérative qui fournit encore un éventail d'expériences et de leçons.

C'est pourquoi, toute relance n'est possible que lorsqu'elle prend en compte le 4 éléments suivants : La prise de conscience, la formation et la contribution locale.

4.5. RECOMMANDATIONS

Au vu des expériences connues par la CODAPAL, pour relancer l'entrepreneuriat coopératif dans le groupement Ntor nous proposons ce qui suit :

1. Au pouvoir public

- Encadrer les coopératives par un suivi de proximité en ce qui concerne le degré d'application de réglementation à la matière,
- Accorder les prêts remboursables à moyen et long terme aux coopératives en fin de permettre à celle-ci de pouvoir développer leurs activités.
- Eviter de décourager les initiatives locales par les panoplies de taxes, qui se présentent comme une tracasserie, et tendant à étouffer lesdites initiatives.

2. Aux coopératives du groupement NTOR

Ainsi, pour éviter à ces nouvelles coopératives de tomber dans les erreurs ayant conduit la CODAPAL en échec, il leur faudra ce qui suit :

- ★ Elaborer avant toutes choses les statuts et règlements d'ordre intérieur qui seront respectés par les coopérateurs
- ★ Lorsqu'une coopérative constate qu'elle a atteint 5 ans d'activités, et si celles-ci évoluent bien, qu'il ait un gérant qui ne soit pas un membre de la même coopérative.
- ★ Dans chaque coopérative que la structure suivante soit d'application pour éviter tous dérapages de gestion au sein de coopérative.

En plus du gérant désigné ou élu par l'Assemblée Générale un comité de supervision parfois appelée conseil de supervision, peut être mis en place pour contrôler le conseil d'administration qui gère directement le géant, et qui fera de même son rapport à l'assemblée générale.

CONCLUSION

Repartir sur une nouvelle base est une nécessité pour l'entrepreneuriat coopératif dans groupement Ntor, Territoire d'Idiofa, Province du Kwilu, en République Démocratique du Congo. L'expérience de la CODAPAL vécu dans cet espace géographique prouve à suffisance combien les ruraux peuvent avancer même quand il n'y a pas une aide étrangère.

De l'autre côté, vu la rareté des entreprises d'exploser le développement du secteur Kapia plus général et du groupement Ntor en particulier, et rendre service à la communauté de la relance de l'entrepreneuriat coopératif constitue un besoin fondamental.

Cependant, pour la réussite de cette relance une restructuration de la morphologie du comité a été proposée en insistant sur un gérant non-membre de cette coopérative, et une mise en place par élection d'un comité de supervision qui aura pour rôle le contrôle du conseil d'administration et qui fera un rapport à l'assemblée générale a été proposé.

L'hypothèse du départ étant vérifiée, nous confirmons que l'expérience de la CODAPAL est une leçon qui soutient la relance de l'entrepreneuriat coopératif dans le groupement Ntor. Il est une opportunité pour le développement du monde rural du secteur Kapia, Territoire d'Idiofa, Province du Kwilu, en République Démocratique du Congo.

REFERENCES

ABDEL, M. et ALI, I., (1984), Clé pour une stratégie nouvelle du développement, ; Ed. ouvrière, Paris.

- EBERHARD DULFER, (1971), institution de la formation coopérative dans les pays Africains, FAO, Rome.
- GEORGES L. (1977), les entreprises coopératives, 4^e éd. Refondue, 84^e mille PUF.
- GITOMBE, R., (1991), projet de relance de la coopérative d'élevage du groupement Kinzamba. TFC, inédit, ISDR MBEO.
- GRDR (2012), Guide d'introduction au métier d'animateur de développement local, Dijon.
- INSON, N.,(1996), possibilité d'amélioration d'habitat rural dans le groupement Ntor, Secteur Kapia, TFC, inédit, ISDR MBEO.
- INSWAN, O.,(1988), Evolution de l'élevage de bovin dans la coopérative de développement agro-pastoral de la Lubwe,(CODAPAL)/KASANGUNA. TFC, inédit, ISDR MBEO.
- JEAN-LOUIS LOUBET DEL BAYLE,(2000), Initiation aux méthodes des sciences sociales, Ed. L'Harmattan, Paris.
- KIMPIANGA M.(1992), Les coopératives au Zaïre, Ed. centre de vulgarisation agricole, Kin .
- MAMADOU, DIA, (1952), Contribution à l'étude du mouvement coopératif en Afrique noire. Ed, Présence Africaine.
- MUFER, M. (1975,), l'organisation traditionnelle du travail et le développement coopératif chez badinga-Munken du Zaïre, Mémoire de licence inédit, institut Catholique de Paris.
- NICOLAÏ, H.(1963),le Kwilu, étude géographique d'une région Congolaise. CEMUBAC, Bruxelles.
- TIARINA, M., (2024), Séminaire sur la gestion des coopératives agricoles, Master complémentaire. Inédit, ISDR MBEO.